

Groupes

- 2019 -



En
ghi
en-
les-Bains



www.ot-enghienlesbains.fr



ENGHIEN-LES-BAINS
TOURISME & CONGRÈS



Enghien-les-Bains, ville d'eaux, ville de jeux

- 1 journée -

Découvrez Enghien-les-Bains, l'unique station thermale d'Île-de-France, l'histoire de sa naissance et de son développement. Partez à la découverte de son patrimoine et de son cadre naturel exceptionnel.

La Ville, située aux portes du Val-d'Oise, à seulement 14 km des Champs-Élysées, accueille également le seul casino en Île-de-France.

Après une découverte de la ville en matinée, l'occasion est trop belle pour en profiter et s'essayer aux jeux de table ou aux machines à sous au Casino Barrière d'Enghien-les-Bains !

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 10h - Visite guidée du centre historique de la ville
- 12h - Déjeuner dans un restaurant sélectionné
- 14h - Après-midi libre au Casino, avec 5€ de jetons offerts et 1 cocktail pour chaque participant
- 16h30 - Fin de la journée

à partir de
50€
la journée

sur la base de 30 personnes

Le prix ne comprend pas les frais de déplacement et éventuelles dépenses personnelles.

Validité : toute l'année sur demande (et sous réserve de disponibilité).

Gratuité chauffeur accordée pour la visite guidée et le déjeuner à partir de 25 personnes payantes.



Enghien-les-Bains, villégiature au bord d'un lac

- 1 journée -

Découvrez Enghien-les-Bains, la seule station thermale aux Portes de Paris, son riche patrimoine naturel et architectural.

Le matin, vous partez à la découverte des villas du bord du lac, dont la diversité des styles vous étonnera. L'après-midi, c'est d'un autre point de vue que vous pourrez observer ces mêmes villas : cette fois-ci côté lac. C'est à bord d'un pédalo que nous vous proposons d'explorer à votre gré les rives du lac.

Pour clôturer la journée nous vous proposons une pause gourmande dans l'un des salons de thé sélectionné par nos soins (en option).

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h - Visite guidée autour du lac

12h30 - Déjeuner dans un restaurant sélectionné

14h30 - Balade libre en pédalo sur le lac / 30 minutes (avec possibilité 1h +5€)

En option - Le goûter dans un salon de thé sélectionné par nos soins (+ 8€)

à partir de
39€
la journée

sur la base de 30 personnes

Le prix ne comprend pas les frais de déplacement et éventuelles dépenses personnelles.

Validité : d'avril à fin octobre sur demande (et sous réserve de disponibilité)

Gratuité chauffeur accordée pour la visite guidée et le déjeuner à partir de 25 personnes payantes.



Enghien-les-Bains, ville créative !

- 1 journée -

Enghien-les-Bains s'est d'abord construite sur les bords de son lac. Après l'installation des bâtiments thermaux, l'élite parisienne en villégiature rivalise d'originalité pour s'y faire bâtir des villas, cottages et autres châteaux bourgeois... Mais la ville se développe peu à peu à l'écart du lac, vers l'ancien château d'Ormesson.

Nous vous proposons donc de découvrir cette partie quasiment exclusivement résidentielle d'Enghien-les-Bains, où l'on peut découvrir autant des superbes villas que des immeubles du plus grand chic du début du XX^e siècle.

Après une pause déjeuner dans l'un des restaurants du centre-ville, l'après midi sera consacrée à la découverte du Centre des arts à travers l'exposition du moment, lieu de créativité consacré aux arts numériques.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 10h - Visite guidée architecturale dans la ville
- 12h30 - Déjeuner dans un restaurant sélectionné
- 14h30 - Visite guidée de l'exposition du moment du Centre des arts

à partir de
58€
la journée

sur la base de 30 personnes

Le prix ne comprend pas les frais de déplacement et éventuelles dépenses personnelles.
Validité : d'avril à fin octobre sur demande (et sous réserve de disponibilité)
Gratuité chauffeur accordée pour la visite guidée et le déjeuner à partir de 25 personnes payantes.



Enghien-les-Bains et Montmorency

- 1 journée -

Découvrez lors de cette journée, la Collégiale Saint-Martin de Montmorency comme vous ne l'avez jamais vu. Poursuivez votre parcours à Enghien-les-Bains, unique station thermale aux portes de Paris. L'occasion d'en apprendre plus sur son riche patrimoine naturel et architectural.

Accompagné d'un guide, partez à la rencontre de la famille de Montmorency. Les vitraux de la collégiale, chefs d'œuvre du XVI^e siècle se révèlent à vous via l'écran de la tablette. Remontez le temps et découvrez grâce à la réalité augmentée le tombeau du grand connétable Anne de Montmorency et de son épouse Madeleine de Savoie.

Après une pause déjeuner dans un restaurant du centre-ville de la station thermale, l'après-midi sera consacré à la découverte des villas de bord de lac aux styles architecturaux plus qu'étonnants.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 10h - Visite guidée en réalité augmentée de la Collégiale Saint Martin de Montmorency (*accompagné d'un guide*)
- 12h30 - Déjeuner dans un restaurant sélectionné à Enghien-les-Bains
- 14h30 - Visite guidée autour du lac

à partir de
58€
la journée

sur la base de 20 personnes

En raison de la configuration de la visite en réalité augmentée cette journée est destinée aux groupes de 20 personnes maximum. Possibilité de prévoir un programme sur mesure pour les groupes de 30 personnes.

Prestations — à la carte —

LES VISITES GUIDÉES À ENGHEN-LES-BAINS

3 thématiques disponibles au format 1h30 - 2h

- Histoire d'une ville thermale
- Découverte de la ville autour du lac
- Balade architecturale dans le quartier d'Ormesson

Tarifs

Semaine (lundi > vendredi)

- De 6 à 14 personnes

1h30 : 120€ / 2h : 140€

- De 15 à 30 personnes

1h30 : 160€ / 2h : 180€

Week-ends et jours fériés

- De 6 à 14 personnes

1h30 : 140€ / 2h : 160€

- De 15 à 30 personnes

1h30 : 180€ / 2h : 200€

Possibilité de créer une visite guidée sur mesure d'une heure (à partir de 90€).

Possibilité de visite guidée en Anglais (à partir de 200€).

Pour les groupes (de plus de 30 personnes), il est nécessaire d'ajouter un conférencier.



LES ACTIVITÉS À ENGHEN-LES-BAINS



Forfait Casino

1 entrée + 5€ de jetons offerts + 1 Cocktail : 15.60€ / personne

Pédalo

(Uniquement du 1^{er} Avril au 1^{er} Octobre de 13h à 19h)

30 min : 9€ / 1h : 14€

2 adultes / pédalo

Centre des arts

Goûter + accès à l'exposition du moment (en fonction des horaires d'ouverture)

4€ / personne

Possibilité de louer un petit train touristique

Conditions et devis sur simple demande

Prestations — à la carte —

LES VISITES GUIDÉES PLAINE VALLÉE TOURISME

LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN DE MONTMORENCY

Visite Guidée

2h : 140€

Pour 35 personnes maximum

Visite guidée en réalité augmentée

6.50€ / personne

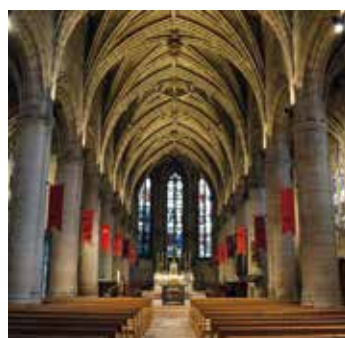
Pour les groupes 20 personnes maximum.

(Possibilité de prévoir une visite adaptée pour les groupes de 30 personnes sur simple demande)

Visite audioguidée du clocher

45 min : 2€ / personne

En raison de la configuration des lieux, la capacité maximum est de 10 personnes par créneau.



VISITE DE SAINT PRIX

Visite Guidée

« Histoire & nature gourmande »

Cette visite guidée vous propose de découvrir la riche histoire du Haut Bourg de Saint-Prix à travers ses rues, son espace naturel sensible, sa forêt.

Une petite dégustation du jus de pommes de Saint-Prix vous sera proposée en fin de parcours.

2h :140€ (pour 35 personnes maximum)



Prestations — à la carte —

LA RESTAURATION À ENGHIEU-LES-BAINS

MENU « BRASSERIE »

Menu tout compris à 36€ / personne

Supplément Fromage à 6€ / personne

Idéal pour groupe de 25 personnes

Exemple de menu :

- Salade chèvre chaud au noix et miel sur nid de salade
- Suprême de volaille sur nid de piperade poivrons, servi avec riz
- Crème brûlée vanille bourbon



Photo non-contractuelle



Photo non-contractuelle

MENU « ITALIEN »

Menu tout compris à 23€ / personne

Idéal pour groupe de 40 personnes

Exemple de menu :

- Antipasti rustico : assortiments d'entrées italiennes et siciliennes
- Escalope Siciliana accompagné de pâtes
- Panna cotta caramel

MENU « TRADITIONNEL »

Menu tout compris à 33€ / personne

Supplément Fromage à 6€ / personne

Idéal pour groupe de 70 personnes

Exemple de menu :

- Gratin de ravioles au roquefort
- Filet de poisson accompagné d'un écrasé de pomme de terre
- Eclair au chocolat



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS D'ENGHIEN-LES-BAINS

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES D'ENGHIEN-LES-BAINS

Etablissement Public Industriel et Commercial, enregistré au RCS Pontoise 442 898 953 SIRET n°442 898 953 00017– Code APE : 7990Z.
Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjour n° IM095130001.

Adresse : 81 rue du Général de Gaulle – 95880 ENGHIEN-LES-BAINS

L'assurance de responsabilité civile est souscrite auprès d'AXA France IARD SA – 313 Terrasses de l'arche – 92727 Nanterre Cedex.

La garantie financière est apportée par l'APST, Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme – 15 avenue Carnot – 75017 PARIS.

PRÉAMBULE

Conformément à l'article L.211-8 du Code du tourisme nouveau, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur au moyen d'un formulaire fixé par voie réglementaire, préalablement à la conclusion du contrat, des caractéristiques principales des prestations proposées relatives au transport et au séjour, des coordonnées du détaillant et de l'organisateur, du prix et des modalités de paiement, des conditions d'annulation et de résolution du contrat, des informations sur les assurances ainsi que des conditions de franchissement des frontières. Ces informations sont présentées d'une manière claire, compréhensible et apparente. Lorsque ces informations sont présentées par écrit, elles doivent être lisibles.

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Partie D Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visés au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code.

Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme.

- DURÉE DE LA PRESTATION -

Le client signataire du contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans des lieux à l'issue de la prestation.

- TARIFS -

Les prix publiés dans la brochure sont donnés TTC en Euros et par personne (sauf les tarifs forfaitaires des visites guidées), sur la base de 30 personnes.

Ils sont prévus service compris, nets de commission, pour la période allant du 1^{er} janvier à fin décembre de la même année, et peuvent faire l'objet d'une variation en fonction de données économiques ou de dispositions réglementaires.

Nous nous réservons le droit d'y apporter une majoration par participant, au cas où le groupe serait inférieur à 30 personnes. Au-dessous de 15 personnes, les participants à la prestation ne sont plus considérés comme « Groupe » et se verront imputer le tarif individuel (majoration).

Ces tarifs comprennent : les entrées dans les sites, le repas (boissons comprises), les animations, le guide de l'Office de Tourisme (en fonction du programme choisi).

Ces tarifs ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation, les extra personnels, l'accompagnement (sauf si mentionné).

Des taxes locales additionnelles payables sur place peuvent être imposées par les autorités locales (taxe touristique, taxe de séjour, ...) et sont à votre charge. En tout état de cause, les taxes locales additionnelles telle que la taxe de séjour sont à régler directement au Prestataire à l'arrivée ou au départ, selon les conditions propres de l'établissement.

SIRET : 442 898 953 00017 - Code APE : 7990Z

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjour : IM095130001

R.C : Axa Assurances – Garantie financière : APST

- RÉSERVATION -

Toute réservation n'est effective qu'après confirmation écrite du client, celui-ci ayant pris connaissance des conditions générales et particulières de vente. Elle doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30 % du montant total des prestations. Le solde doit être réglé au plus tard 48h avant le début de la prestation par chèque ou par virement bancaire.

Dans le cas d'un règlement par mandat administratif, le client remettra à l'Office de Tourisme, au plus tard 48h avant le jour de la prestation, l'engagement de l'administration à s'acquitter du montant total.

Pour les visites guidées classiques (sans droit d'entrée et prestation annexes), la totalité du solde de la prestation sera dû 48h avant la visite. Il n'y aura pas d'acompte à verser.

Le jour de la prestation, l'Office de Tourisme et des Congrès d'Enghien-les-Bains adresse au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez chaque prestataire. En cas d'achat d'un circuit avec accompagnement par un guide de l'Office de Tourisme, la gestion des bons d'échange est faite directement par le guide.

En passant commande, le Client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations commandées.

- RÉTRACTATION -

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration, de billetterie, de loisirs qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation.

- GRATUITÉS -

Une gratuité est attribuée en général à partir de 30 participants ou selon les conditions des prestataires. Elle revient au conducteur. La gratuité accompagnateur accordée par certains restaurateurs revient en totalité au guide de l'Office de Tourisme, s'il y a lieu.

- SUPPLÉMENTS -

Toutes prestations non prévues dans le forfait (suppléments à la carte, boissons, visites, achats de produits) doivent être réglées immédiatement sur place par le client. L'Office de Tourisme est à votre disposition pour étudier et chiffrer des prestations. Nous contacter au préalable.

- CONDITIONS DE RÉALISATION DES PRESTATIONS -

Casino Barrière d'Enghien-les-Bains :

- L'accès au casino est strictement réservé aux personnes majeures (18 ans et 1 jour) et non interdite de casino.
- Une tenue correcte est exigée à l'entrée : les débardeurs, shorts, maillots de bain sont prohibés dans l'enceinte de l'établissement.
- Le client devra obligatoirement se munir d'une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité ou passeport).

Visites guidées et commentées :

- Le client s'engage à respecter les consignes de sécurité données par le guide.
- Les visites nécessitent des déplacements à pied en zone urbaine. Le client est informé qu'une bonne mobilité est nécessaire et que les circuits ne sont que partiellement accessibles aux personnes en fauteuils ou à mobilité réduite.
- Une tenue et des chaussures adaptées à des déplacements à pied en extérieur sont conseillées.

Circuit en petit train touristique :

- Le client doit respecter les règles de sécurité énoncées par le chauffeur et/ou l'accompagnateur durant tout le déroulement du transport.
- La montée et la descente du train comportent des marches qui peuvent présenter une difficulté pour les personnes peu mobiles.
- Le petit train touristique peut emprunter des rues ou la chaussée crée des secousses pour les passagers. Il est déconseillé aux femmes enceintes et personnes souffrant de problème de dos.

- MODIFICATION -

Toute modification doit faire l'objet d'un accord avec l'Office de Tourisme. Chaque demande étant traitée de façon personnelle, nous sommes à votre disposition pour étudier toute prestation complémentaire.

Pour toute modification de notre fait, nous nous engageons à prévenir le plus rapidement possible notre client.

Lorsqu'avant la date prévue du début de la prestation l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, après en avoir été informé par l'Office de Tourisme par tous moyens :

- Soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat des sommes versées.
- Soit accepter la modification ou la substitution de prestations proposée par l'Office de Tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées étant alors signé par les deux parties. Si la prestation de substitution est moins chère que la prestation commandée, le trop perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

Si au cours du circuit l'Office de Tourisme se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues au contrat représentant une part importante du prix, l'Office de Tourisme proposera une prestation en remplacement de celle prévue en supportant les frais éventuels de supplément de prix. Si la prestation acceptée par le Client est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme remboursera au Client la différence de prix au plus tard à la fin du circuit. Dans l'hypothèse inverse un complément devra être réglé par le Client.

Cette clause n'est pas applicable en cas de force majeure empêchant l'Office de Tourisme de fournir la prestation réservée par le Client. Ce dernier devra supporter les changements imposés par le cas de force majeure.

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, la base de facturation sera celle indiquée sur le bon de réservation.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés selon les impératifs des visites des sites.

- RETARD -

Un départ anticipé ou une arrivée retardée de la part du groupe ne donnera lieu à aucun remboursement.

En cas de prolongation, l'Office de Tourisme demandera un complément correspondant à la prestation supplémentaire effectuée.

En cas de retard significatif du Client, le Prestataire sera libre de ne pas réaliser la Prestation ; dans cette hypothèse le Client est seul responsable de son retard et le prix de la Prestation lui sera facturé en totalité.

- ANNULATION DU FAIT DU CLIENT - FRAIS D'ANNULATION -

- A partir de la signature du contrat : 10% du montant total de la prestation (afin de dédommager nos prestataires de service). Ces derniers se réservent le droit de facturer les prestations de service selon leurs propres conditions d'annulation (disponibles sur simple demande).

- Du 30^e au 21^e jour avant la date prévue : 20% du montant total

- Du 20^e au 9^e jour avant la date prévue : 50% du montant total

- Du 8^e au 2^e jour avant la date prévue : 75% du montant total

- Veille et jour J : 100% du montant total

Toute annulation totale doit être notifiée directement à l'Office de Tourisme par mail (groupes.tourisme@enghien95.fr) ainsi que par courrier recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Toute annulation partielle doit être notifiée directement à l'Office de Tourisme par mail ou par courrier au maximum 72h avant le début de la prestation.

- ANNULATION DU FAIT DE L'OFFICE DE TOURISME -

Dans ce cas, l'Office de Tourisme doit informer le client par courrier ou courriel, avec accusé réception. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé dans un délai de 60 jours et sans pénalité de la somme versée. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'Office de Tourisme.

- RESPONSABILITÉ -

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits (notamment des conditions météorologiques), des cas de forces majeure, de fautes commises par le client ou des faits de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

On entend par force majeure, tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit les voyageurs, soit l'agence ou les prestataires de services impliqués dans la réalisation du voyage, de l'exécution d'une ou de prestation(s), d'exécuter tout ou partie des obligations prévues par le contrat. Il en sera notamment ainsi en matière de conditions climatiques (intempéries, tempêtes...), des conditions hydrologiques (crues, inondations...), fermeture d'établissements.

La survenance d'un cas de force majeure suspend les obligations des présentes affectées par ce dernier et exonère de toute responsabilité la partie qui aurait dû exécuter l'obligation ainsi affectée. Le prestataire se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de force majeure et d'en modifier la date. Si le prestataire se trouve dans l'obligation d'annuler la prestation avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité lui sera proposé.

- ASSURANCE ANNULATION -

L'Office de Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance auprès d'un organisme de son choix.

- MÉDIATEUR DU TOURISME -

Après avoir contacté l'Office de Tourisme et des Congrès d'Enghien-les-Bains, et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 – 75823 Paris Cedex, et dont les modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtv.travel

- DONNÉES PERSONNELLES -

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour l'exercer, il lui suffit de s'adresser par écrit à :

Office de Tourisme et des Congrès d'Enghien-les-Bains – 81 rue du Général de Gaulle – 95880 Enghien-les-Bains.
E-mail : groupes.tourisme@enghien95.fr

- RÉCLAMATION -

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée à l'Office de Tourisme et des Congrès d'Enghien-les-Bains par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 10 jours à compter de la fin de la prestation.

*L'inscription à l'une des prestations proposée par l'Office de Tourisme et des Congrès d'Enghien-les-Bains implique l'acceptation sup-
pose l'adhésion sans restriction ni réserve des conditions particulières de vente.*



// Office de Tourisme //

📍 81, rue du Général de Gaulle - 95880 Enghien-les-Bains

📞 Tél : +33 (0)1 34 12 41 15

✉️ accueil.tourisme@enghien95.fr

🖱️ www.ot-enghienlesbains.fr

SERVICE RÉCEPTIF GROUPE

Vous êtes responsable d'une association, d'un comité d'entreprise ou tout simplement représentant d'un groupe d'au moins 20 personnes ? Vous souhaitez organiser une excursion ou un séjour à Enghien-les-Bains ?

Nous vous proposons d'organiser ou d'accompagner votre programme : restauration, hébergement, service de guide conférencier...

✚ **Contact : Audrey Gillis**
Tél : +33 (0)1 34 12 41 15
groupe.tourisme@enghien95.fr



ENGHIEN-LES-BAINS
TOURISME & CONGRÈS

